Les Echos
16 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75112 PARIS CEDEX 02 - 01 49 53 65 65

26 NOV 14
Quotidien Paris
OJD : 122744

Surface approx. (cm²) : 319
N° de page : 8

La France reporte à nouveau la livraison du Mistral à la Russie

RUSSIE

Moscou affirme ne pas vouloir porter plainte « pour l'instant ».

La décision de l'Elysée est logique au vu de l'escalade en Ukraine orientale.

Yves Bourdillon
ybourdillon@lesechos.fr

Le porte-hélicoptères « Vladivostok » est toujours à l'ancre à Saint-Nazaire. *Photo Jean-Sebastien Evrard / AFP*

Après quelques jours de suspense, l'Elysée a annoncé, hier, le report *« jusqu'à nouvel ordre »* de la livraison à la Russie du porte-hélicoptères « Vladivostok » de classe Mistral au motif que la situation en Ukraine orientale *« ne permet toujours pas »* cette vente.

L'exécutif français se serait en effet déjugé en agissant autrement, puisqu'il avait justifié un précédent report d'un mois au motif que les *« conditions n'étaient pas réunies »*, en clair que la Russie ne respectait pas le cessez-le-feu en Ukraine orientale instauré par l'accord de Minsk de début septembre. Or, depuis lors, la situation a encore empiré sur le terrain, avec des combats et mouvements de troupes russes à l'intérieur de l'Ukraine, constatés par les médias internationaux et les satellites espions occidentaux. La décision de Paris *« s'explique par la phase d'escalade de Moscou depuis un mois »*, estime Thomas Gomart, spécialiste de la Russie à l'Ifri (Institut français des relations internationales). *« Il n'était pas raisonnable de livrer des armes aux Russes, qui sont partie prenante dans une guerre civile en gestation en Europe »*, ajoute Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris). Les combats ont fait 4.300 morts en Ukraine orientale depuis le printemps. Les partenaires de la France à l'Otan, notamment les Etats-Unis et la Pologne, la mettaient aussi en garde contre la fourniture d'un bâtiment d'une telle puissance à un rival traditionnel de l'alliance qui a réalisé en Crimée la première annexion militaire en Europe depuis 1945.

Crise de confiance

Le contrat, signé sous Nicolas Sarkozy, prévoit la fourniture de 2 porte-hélicoptères pour 1,2 milliard d'euros. Sa suspension, sans précédent pour l'industrie militaire française depuis une décision du général De Gaulle au détriment d'Israël en 1967, ferait vraisemblablement l'objet de demandes de compensation par Moscou. Toutefois, le vice-ministre russe de la Défense, Iouri Borissov, a déclaré hier que son pays ne comptait pas poursuivre la France *« pour l'instant »* auprès d'une cour d'arbitrage internationale.

Une volonté d'apaisement apparente, qui peut s'expliquer par la forte exposition économique réciproque. *« Les Russes s'attendaient à une telle décision, qui ne devrait pas envenimer les relations bilatérales »*, estime Jean-Pierre Maulny, tandis que Thomas Gomart juge *« essentiel de garder ouverts les canaux de communication tout en restant ferme sur les principes sécuritaires »*. Rétablir les accords de Minsk ne sera toutefois pas aisé au vu de la crise de confiance entre Vladimir Poutine et les dirigeants occidentaux, alors que Kiev dépose une demande d'adhésion à l'Otan....

Si la décision de François Hollande a été saluée comme une *« position de sagesse internationale »* par le groupe PS à l'Assemblée et comme *« logique »* par les écologistes, elle a été dénoncée par le Front national comme un signe de *« docilité envers Washington »*. L'UMP s'est montré divisée, puisque le chef de file des prorusses parmi ses députés, Thierry Mariani, a dénoncé *« l'affaiblissement de la crédibilité française »*, tandis que son collègue député parmi les plus atlantistes, Pierre Lellouche, approuvait une décision qui *« touche à la sécurité du continent européen »*. ■

Tous droits réservés à l'éditeur